

Non-voyante, Viviana Forney s'est vu refuser l'entrée d'un restaurant de Fribourg

Exclue à cause de son chien d'aveugle

« FLORA BERSET

Handicap » Au quotidien, Viviana Forney ne peut pas se passer d'Aloha, son chien guide. C'est grâce à lui que la jeune femme de 35 ans, non-voyante, peut se déplacer sans danger en évitant les obstacles qui se trouvent sur son passage. C'est aussi grâce à lui qu'elle entre plus facilement en contact avec les personnes qu'elle rencontre. « Mon chien, c'est mes yeux. Ce n'est pas seulement un moyen auxiliaire, c'est un ami de tous les instants », affirme l'habitante de Villars-sur-Glâne.

Tranquillement couché à ses pieds, Aloha ne bouge pas d'une oreille. Agé de deux ans et demi, le labrador retriever a été dressé pour être calme et sociable. Discrète, sa présence n'est pourtant pas toujours la bienvenue.

« Mon chien, c'est mes yeux. C'est un ami de tous les instants » Viviana Forney

Viviana Forney a pu le constater une nouvelle fois samedi soir. Accompagnée de sa sœur et de son beau-frère, elle s'est vu refuser l'accès à un restaurant de Fribourg, malgré plusieurs tables libres, en raison de son fidèle compagnon. Sur place, le serveur n'a rien voulu savoir de l'utilité de son chien d'assistance, « parfaitement éduqué ».

Une question d'égalité

La trentenaire dit avoir vécu une situation discriminante et frustrante: « Il a dit que nous ne pouvions pas rentrer avec le chien car il allait déranger les clients. Nous n'avons pas insisté car il ne voulait rien entendre. Nous nous sommes



Viviana Forney a besoin de son chien guide au quotidien pour se déplacer. Charly Rappo

rendus dans un autre restaurant où nous avons été accueillis à bras ouverts.»

Cependant, Viviana Forney ne décolère pas. « J'ai envie d'être autonome et de vivre comme les autres. Mais je dois faire face à ce genre d'embûche », déplore celle qui souffre de cécité. Hier, la gérante du restaurant qui l'a mise à la porte n'a pas pu être jointe par *La Liberté*.

Les musées ou les hôpitaux

Ce que beaucoup ignorent, c'est que les chiens d'aveugle doivent être acceptés dans l'ensemble des établissements publics, y compris les musées, les hôtels ou encore les hôpitaux (voir ci-dessous). Un droit qui est d'ailleurs spécifié sur la carte que la Fribourgeoise possède pour la détention de son labrador.

Chargée des relations publiques de la Fondation romande pour chiens guides d'aveugle, sise à Brenles (VD), Viviana Forney souhaite promouvoir ce droit d'accès. « Souvent, les gens sont mal informés. Il y a un grand travail à accomplir afin de les sensibiliser à cette problématique », assure-t-elle. Et d'ajouter: « Malheureusement, le respect du

droit d'accès dépend du bon vouloir des commerçants et des restaurateurs.»

D'autres refus d'accès

La détentrice d'Aloha espère que son témoignage fera « avancer les choses ». Car ce n'est pas la première fois qu'elle vit pareille mésaventure. Dans le canton de Fribourg, un médecin lui avait déjà interdit l'entrée de son cabinet à cause de son ami à quatre pattes.

Auparavant, lorsqu'elle vivait à Bâle, la situation s'était répétée à plusieurs reprises, notamment chez un dentiste et dans un restaurant pour des motifs d'hygiène. Un chauffeur de taxi a également refusé de la prendre en charge sous prétexte d'éviter de salir son véhicule avec des poils de chien, se souvient-elle.

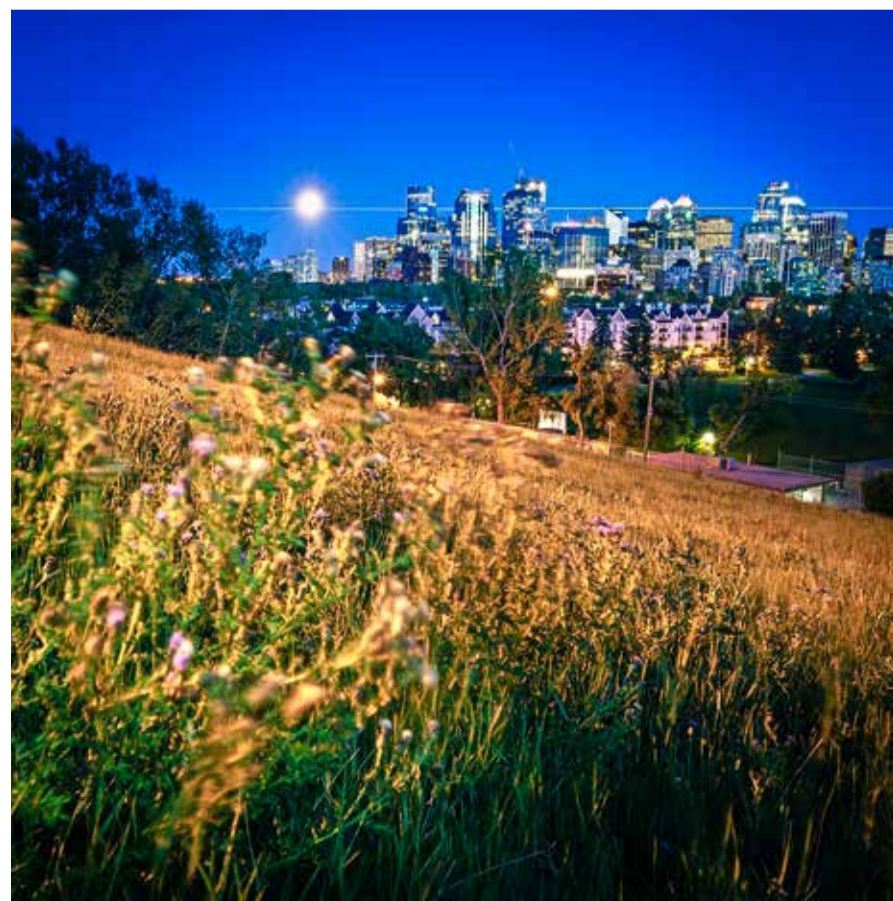
Dans son entourage, d'autres personnes malvoyantes ont connu des discriminations similaires dans des magasins d'alimentation, au cinéma, au théâtre et dans des centres médicaux. « Surtout dans des grandes villes comme Genève et Zurich », précise Viviana Forney. Qui conclut, amère: « A chaque fois, cela arrive sans qu'on ne s'y attende. » »

DISCRIMINATION INTERDITE

La discrimination des personnes en situation de handicap est interdite en Suisse, notamment par la Constitution fédérale et par la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand). La LHand s'applique également aux services fournis par des particuliers. Si un chien guide est bien éduqué, propre, silencieux et calme, il n'existe aucune raison de refuser à son détenteur l'accès à une prestation.

L'interdiction de la discrimination, selon la LHand, n'oblige toutefois pas les prestataires privés à rendre leur offre compatible avec les besoins des personnes infirmes. D'après une fiche pratique de 2013 écrite par Egalité Handicap, une personne qui se voit refuser une prestation peut saisir la justice dans le but d'obtenir le versement d'une indemnité allant jusqu'à 5000 francs, mais elle ne peut pas ordonner que le prestataire ne commette dorénavant plus ce type de rejet (art. 8 al. 3, en lien avec l'art. 11 al. 2, LHand). **FB**

LES ROIS D'INSTAGRAM



Savoir cultiver le goût de la patience

Plus de 80 millions de clichés sont partagés chaque jour sur l'application Instagram. Cet été, *La Liberté* donne carte blanche à des photographes fribourgeois et romands qui ont fait du web leur royaume: leurs comptes sont parfois suivis par des dizaines de milliers d'internautes.

Lecteurs pressés, passez votre chemin! Car Pierre Cuony est un adepte de la patience. La réussite de la plupart de ses clichés dépend ainsi de cette seule qualité: il pose son appareil photo, déclenche et attend que des jeux de lumières étranges se forment sur le capteur. « Il faut parfois poireauter de longues minutes à côté de son appareil pour obtenir un seul cliché », explique le Fribourgeois exilé actuellement au Canada, plus précisément dans la ville de Calgary où il poursuit des études en génie électrique. C'est là d'ailleurs qu'il a réalisé la photo proposée aujourd'hui. Pour ce panorama nocturne de la métropole endormie, Pierre Cuony a laissé l'obturateur de son appareil photo ouvert pendant de longues secondes afin de capter toute la lumière possible. Cette technique produit un résultat surprenant. « Tout ce qui bouge dans la photo va ainsi apparaître flou, comme les herbes au premier plan ou les phares des voitures. Cela contraste avec les éléments solides qui resteront bien nets dans la photo », explique-t-il. **NICOLAS MARADAN**



PIERRE CUONY
@pierreuony_photography
Etudiant en génie électrique,
ce Fribourgeois de 22 ans vit
actuellement à Calgary, au Canada

FRIBOURG

JEAN TINGUELY CONTÉ

Une balade fribourgeoise « sur les pas de Jean Tinguely »: c'est ce que propose dès aujourd'hui Fribourg Tourisme. Les participants se laissent guider par des conteurs de Contemuse qui leur racontent l'artiste, empruntant des lieux ayant une résonance avec lui. Cette offre, mise sur pied pour les 25 ans de la disparition de Tinguely, perdurera au-delà. La visite dure une heure et demie, en allemand ou en français. Maximum 20 personnes par groupe (190 fr.). Réservations à Fribourg Tourisme. **NR**

POSIEUX

PERTURBATION DU TRAFIC

La route cantonale traversant Posieux passera en circulation alternée de demain 6 h à samedi 6 h. Des travaux de réfection en sont la cause, communique la police cantonale. L'accès à diverses routes communales et aux riverains sera par ailleurs restreint, voire impossible, durant cet intervalle. Des perturbations du trafic sont à prévoir sur cet itinéraire, prévient la police. **ARA**